



INFOS Protection de l'enfance

mercredi 1er avril 2020, par [Mme Pratali](#)

Harcèlement

Le 3020 est fermé.

Mais le numéro de "net écoute" (protection des mineurs sur internet, cyberharcèlement) fonctionne du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h

0800 200 000

Pour le harcèlement scolaire

le numéro académique suivant est en service :

04 42 91 75 00 ainsi que le mail **nah@ac-aix-marseille.fr**

Enfance en danger

* numéro national le **119** , 7J sur 7 , 24h sur 24.

* numéro départemental **04 13 31 28 43** du lundi au vendredi 8h30 à 17h.

Violences conjugales

numéro national **3919** du lundi au samedi de 8h à 19h.

Le conseil départemental a fermé certaines **MDS** mais il est possible, en composant le numéro habituel de sa MDS de proximité, d'être transféré à la MDS la plus proche qui traite les urgences et certains suivis sociaux.

Les CMP et CMPP proposent des accueils téléphoniques et des consultations par téléphone. Les usagers habituels en sont informés et les nouvelles demandent peuvent être traitées malgré le confinement, selon la situation.